

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

La procédure décrite ci-après concerne les étudiants admis dans un établissement dans le cadre d'un programme de mobilité encadrée, pour un séjour d'une durée supérieure à 91 jours, en vue de l'obtention d'un visa d'études pour la France.



Si vous n'êtes pas admis dans le cadre d'un programme d'échange interuniversitaire, veuillez consulter la page consacrée à la [procédure de mobilité individuelle](#).



La procédure « Etudes en France » est distincte de la procédure de demande de visa étudiant. Concernant la demande de visa, veuillez consulter le site de [l'Ambassade de France au Japon](#).

[Les 3 étapes de la procédure :](#)

1. Je crée mon compte sur le site « Etudes en France » et complète le formulaire en ligne



2. Une fois mon dossier validé par Campus France, je règle les frais de procédure par virement



3. Je reçois un message de confirmation de Campus France et je procède à ma demande de visa auprès du Service des Visas de l'Ambassade de France à Tokyo

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Les documents à joindre à votre formulaire en ligne

- ✓ Une photo d'identité
- ✓ Votre passeport
- ✓ L'attestation d'admission officielle de votre établissement d'accueil



La lettre d'acceptation doit inclure les éléments suivants :

- Votre nom complet
- L'en-tête officiel de l'établissement
- Les dates de début et fin du programme d'études (jour, mois, année)
- La mention que le programme s'inscrit bien dans le cadre d'un accord de coopération
- Le tampon officiel de l'établissement et la signature du responsable



Tous les documents fournis doivent être rédigés en français ou en anglais, ou être accompagnés d'une traduction française assermentée.

[Liste des traducteurs agréés par l'ambassade de France](#)

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 1

Je crée mon compte sur le site « Etudes en France » et complète le formulaire en ligne

1. J'accède à la page de Campus France Japon www.japon.campusfrance.org
2. Je sélectionne « Accès au portail "Etudes en France" » dans l'onglet « Procédures » :

The screenshot displays the Campus France Japon website interface. At the top, there are logos for the French Republic and Campus France, along with the text 'Campus France Japon'. A navigation bar includes links for 'Qui sommes-nous?', 'Etudier', 'Procédures', 'Vivre en France', and 'Et après?'. The 'Procédures' link is highlighted, and a dropdown menu is visible with the following options: 'Accès au portail "Etudes en France"', 'Qu'est-ce que la procédure "Etudes en France"?', 'Guides de la procédure "Etudes en France"', 'Les autres procédures de candidature', and 'La demande de visa étudiant'. The main content area features a large banner with the text 'ÉTUDES EN FRANCE' and 'Accès au portail "Etudes en France"'. Below this, there are two smaller images: one showing a student with the text 'Qu'est-ce que la procédure "Etudes en France"?' and another showing a visa with the text 'La demande de visa étudiant'.

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 1

Je crée mon compte sur le site « Etudes en France » et complète le formulaire en ligne

MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

ÉTUDES
EN FRANCE

Je m'inscris ✎

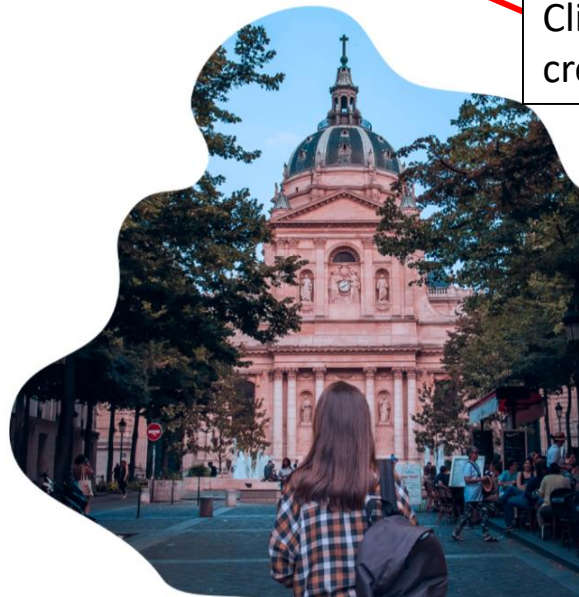
Je me connecte ☺

FR ▼

Bienvenue sur la plateforme

Études en France

Vous recherchez une formation ?



Cliquez sur « Je m'inscris » pour créer votre compte.

Navigateurs compatibles :

- Mozilla Firefox
- Google Chrome



Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 1

Je crée mon compte sur le site « Etudes en France » et complète le formulaire en ligne

4. J'active mon compte en cliquant sur le lien qui m'a été envoyé par e-mail :

Confirmation de la création

Votre demande de création de compte est en cours de traitement.
Un courrier électronique a été envoyé à l'adresse que vous avez spécifiée.
Ce courrier contient un lien sur lequel vous devez cliquer pour activer votre compte.
Si vous ne recevez pas de courrier électronique d'ici 24 heures, merci de contacter votre espace Campus France.



Etudes en France : confirmation de création de compte : CAMPUS > 受信トレイ x



ne-pas-repondre.etudesenfrance@diffusion.diplomatie.gouv.fr
To 自分 v

🗺 フランス語 v > 日本語 v メッセージを翻訳

Bonjour Hanako CAMPUS,

Votre demande de création de compte Etudes en France a été traitée.

Vous devez maintenant cliquer sur le lien suivant :

<http://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/confirmerCompte.html?ticket=1fe3d3a1-872e-4f95-b0a4-61619cb4c88b>

• Le lien envoyé par e-mail n'est valable que pendant 48 heures !
Si vous attendez trop, il faudra créer un nouveau compte.

• N'oubliez pas de vérifier le dossier « spam » de votre boîte mail, le message envoyé s'y trouve peut-être !

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 1

Je crée mon compte sur le site « Etudes en France » et complète le formulaire en ligne

5. Je choisis mon mot de passe et je me connecte à la plateforme :

Saisie du mot de passe

i Pour confirmer la création de votre compte, vous devez saisir votre email et définir votre mot de passe.

Adresse électronique * :

Mot de passe * :

Confirmation du mot de passe * :

i Le mot de passe doit :

- contenir minimum 11 caractères
- respecter les règles suivantes :
 - avoir au moins une minuscule
 - avoir au moins une majuscule
 - avoir au moins un chiffre
 - avoir au moins un caractère spécial (hors caractères alphabétiques et numériques)



Attention à bien respecter les règles de choix du mot de passe !

Confirmer la création de mon compte



Je me connecte

Identifiant *

Mot de passe *

Mot de passe oublié ?

Je m'inscrire

Connexion

Votre compte est désormais actif
Vous pouvez vous connecter à l'application Etudes en France en cliquant sur le lien suivant :

→ Me connecter à l'application Etudes en France

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 1

Je crée mon compte sur le site « Etudes en France » et complète le formulaire en ligne

6. Dans le menu en haut de la page, je clique sur « je suis accepté » :



ÉTUDES
EN FRANCE

Hanako CAMPUS
Espace Campus France Japon
JP22-01399
Déconnexion

FR | 日本語 | EN

Je suis candidat

Je suis accepté

Ma messagerie

Mon compte

Le numéro JPXX-XXXXX est votre numéro de dossier personnel. Notez-le, il vous sera utile si vous avez besoin de contacter Campus France.

7. Je sélectionne ensuite « Une acceptation pour un programme d'échange avec un établissement français » :

Je suis accepté

1 - Je complète mon dossier



Dans cette étape, vous énumérez les raisons pour lesquelles vous souhaitez partir étudier en France et pour lesquelles vous disposez d'attestations, puis vous complétez vos informations personnelles. N'oubliez pas enfin de soumettre votre dossier !

1.1 - Je choisis mes projets d'études



Vous pouvez ajouter plusieurs projets d'études, tels que des acceptations pour des formations diplômantes, des formations Français Langue Etrangère, des concours, des échanges... Vous ne pouvez pas ajouter plusieurs acceptations pour une formation diplômante.

Ajouter :

- Une acceptation pour un programme d'échange avec un établissement français
- Une acceptation papier reçue en dehors de l'application Etudes en France

Ajouter +

Ajouter :

- Une acceptation pour un programme d'échange avec un établissement français
- Une acceptation papier reçue en dehors de l'application Etudes en France

Ajouter +

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 1

Je crée mon compte sur le site « Etudes en France » et complète le formulaire en ligne

8. Je remplis les informations relatives à mon projet d'études :

1) Je sélectionne mon établissement actuel

Province / état / région * :

04.Miyagi

Ville * :

Sendai

Si la ville n'est pas présente dans la liste, je sélectionne la mention Autre et je saisis son nom ci-dessous

Établissement * :

Tohoku University

Si l'établissement n'est pas présent dans la liste, je sélectionne la mention Autre et je saisis son nom ci-dessous. *

2) Je sélectionne l'établissement français qui m'accueille

Établissement :

Site d'enseignement :

Je n'ai pas trouvé l'établissement dans les listes ci-dessus. Je recherche l'établissement français d'accueil dans le catalogue en cliquant sur le bouton "Rechercher un établissement français"

Rechercher un établissement français

1) Sélectionnez votre université d'origine (si l'université d'origine a plusieurs campus, **sélectionnez la ville du campus principal**). Si vous venez d'une université étrangère sélectionnez « other » pour la province et la ville.

2) Choisissez l'établissement d'origine
Si vous venez d'une université étrangère sélectionnez « foreign university »

3) Choisissez l'établissement d'accueil dans la liste déroulante.

N'utilisez pas « Rechercher un établissement français »

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 1

Je crée mon compte sur le site « Etudes en France » et complète le formulaire en ligne

9. Je sélectionne mon programme, et remplis les dates du programme d'échange et ma motivation :

3) Sélectionnez le nom de votre programme d'échange, et renseignez les dates de votre programme * Si votre programme n'apparaît pas dans la liste, contactez-nous via la messagerie de votre compte.

Programme d'échange * :

S'il n'est pas présent dans la liste, je sélectionne la mention Autre et je saisis son nom ci-dessous *

Date de début d'échange * :

Date de fin d'échange * :

4) Je saisis ma motivation pour ce projet

Ma motivation * :

Caractères : 0 / 2500

C'est mon projet d'études principal

Enregistrer

Annuler

4) Si les universités sont correctement sélectionnées, les programmes d'échanges existants apparaissent dans la liste. **Si les programmes n'apparaissent pas, contactez Campus France Japon.**



Pour les étudiants inscrits dans une université étrangère, il faudra saisir manuellement la description du programme, le domaine et le niveau.

5) Saisissez les dates de début et fin de l'échange indiqués sur votre attestation.

6) Rédigez votre motivation en anglais ou français.

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 1

Je crée mon compte sur le site « Etudes en France » et complète le formulaire en ligne

10. Après avoir rempli les informations relatives à mon projet d'études, une fenêtre s'ouvre dans laquelle j'attache mon attestation d'admission :

Mes justificatifs scannés pour : Acceptation ou Convocation Papier

Fermer ×

i Vous pouvez ajouter vos justificatifs au format PDF, JPG ou PNG. La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 500 ko.

Pour faciliter leur exploitation, vous pouvez ajouter une brève description de chaque fichier (par exemple : "notes du premier trimestre"). Les fichiers sont triés par ordre alphabétique du commentaire.

Assurez-vous que vos fichiers sont lisibles.

Comment faire un scan lisible ?

Aucun document

Ajouter un nouveau justificatif :
Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Fermer ×



- Attention ! Si votre fichier joint est trop lourd ou dans un autre format que ceux mentionnés, vous ne pourrez pas l'uploader.
- Si vous rencontrez des difficultés pour faire un scan léger et de bonne qualité, référez-vous à la page d'aide : cela ne sert à rien d'attacher un fichier dont le contenu est illisible !

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 1

Je crée mon compte sur le site « Etudes en France » et complète le formulaire en ligne

11. Je vérifie que mon projet d'études a bien été saisi, et je clique ensuite sur « Je saisis mes informations personnelles » :

1.1 - Je choisis mes projets d'études

i Vous pouvez ajouter plusieurs projets d'études, tels que des acceptations pour des formations diplômantes, des formations Français Langue Etrangère, des concours, des échanges... Vous ne pouvez pas ajouter plusieurs acceptations pour une formation diplômante.

Ajouter :

Une acceptation pour un programme d'échange avec un établissement français

Une acceptation papier reçue en dehors de l'application Etudes en France

Ajouter +

Mon projet d'études principal :

Acceptation pour un échange avec un établissement français

Sophia University - ESSEC - Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales

ESSEC - Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales ESSEC - Site de Cergy

Du 26/08/2023 au 23/04/2024

Complet

Modifier ↗

Supprimer 🗑️

Justificatifs(1)

→ 1.2 - Je saisis mes informations personnelles

i Complétez votre dossier (coordonnées, parcours et diplômes, tests de langue, ...)

Si vous allez dans une école de langue avant votre programme d'échange, veuillez ajouter le programme en sélectionnant « Une acceptation papier reçue en dehors de l'application Etudes en France ».

Vérifiez que la mention « complet » apparaît bien en vert, ainsi que l'intitulé du programme que vous avez sélectionné.

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 1

Je crée mon compte sur le site « Etudes en France » et complète le formulaire en ligne


12. Je saisis mes informations personnelles (identité, coordonnées)

Après avoir complété une catégorie, vérifiez que le statut passe de « **incomplet** » ou « **manque justificatif** » à « **complet** ».

Identifiants et photo

Validé par l'Espace Campus France

Mon email (sélection et contact): harako.cf@gmail.com
Mon numéro de compte EEF: JF22-01989
Adresse qui traite mon dossier: Campus France Kansai
Institut français du Kansai, 8
Suzumoto-cho, Yoshida, Sakyo-ku,
Kyoto 606-8301
mail: kyoto@campusfrance.org
tel: 075-761-2121

Photographie d'identité: 

Scanner une photographie d'identité d'environ 26 mm de large et 32 mm de haut de qualité 300 DPI. Le fichier doit être au format JPG ou PNG et ne doit pas dépasser une taille de 50 ko.

Complétez les informations et ajoutez les documents nécessaires en cliquant sur « modifier » ou justificatifs », dans chaque catégorie.

Identité

Validé par l'Espace Campus France

Justificatifs

Vous devez joindre une photocopie de votre pièce d'identité

Nom de famille:	CAMPUS	Prénom:	Harako
Autre nom (patronyme):		Sexe:	Féminin
Date de naissance:	01/01/2000	Type de pièce d'identité:	Passport
Pays et territoires de naissance:	Japon	Numéro de pièce d'identité:	78654321
Lieu de naissance:	Hyogo	Pays de délivrance de la pièce d'identité:	Japon
Pays et territoires de nationalité:	Japon	Date limite de validité:	01/01/2030
Je suis en situation de handicap:	Non		

Si vous êtes lauréat de certains programmes de bourses ou titulaire du baccalauréat depuis moins de 4 ans, vous êtes exempté de paiement des frais de procédure : veuillez consulter le [guide de procédure pour les étudiants boursiers](#).

Coordonnées

Validé par l'Espace Campus France

Adresse:	4-11-44 Mizumi Azabu	Province / État / Région:	26 Kyoto
Code postal:	106814	Ville:	Kyoto
N° de téléphone fixe:	+81 357986266	N° de téléphone portable:	+81 801234567

Statut particulier

Incomplet

Modifier

Merci de préciser si vous êtes dans l'un des cas particuliers suivants. Si vous déclarez être dans l'un des cas suivants, vous devez joindre une pièce justificative.

Bourses:
Autre cas:

Le cursus et les compétences linguistiques sont exemptés pour les étudiants en en mobilité encadrée. Cliquez sur « Retour » pour soumettre votre dossier.

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 1

Je crée mon compte sur le site « Etudes en France » et complète le formulaire en ligne

13. Vérifiez que tout est complet et soumettez votre dossier à l'Espace Campus France :

1 - Je complète mon dossier

1 Dans cette étape, vous énumérez les raisons pour lesquelles vous souhaitez partir étudier en France et pour lesquelles vous disposez d'attestations, puis vous complétez vos informations personnelles. N'oubliez pas enfin de soumettre votre dossier !

1.1 - Je choisis mes projets d'études

1 Vous pouvez ajouter plusieurs projets d'études, tels que des acceptations pour des formations diplômantes, des formations Français Langue Etrangère, des concours, des échanges...Vous ne pouvez pas ajouter plusieurs acceptations pour une formation diplômante.

Mon projet d'études principal :

Acceptation pour un échange avec un établissement français
Sophia University - ESSEC - Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales
ESSEC - Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales ESSEC -
Site de Cergy
Du 26/08/2023 au 23/04/2024
Complet

Consulter

Justificatifs(1)

→ 1.2 - Je saisis mes informations personnelles **Complet**

1 Complétez votre dossier (coordonnées, parcours et diplômes, tests de langue, ...)

→ **1.3 - Je vérifie que tout est complet et je confirme mon choix**

1 Assurez-vous que vous avez bien rempli toutes les informations nécessaires, et signalez votre choix à votre Espace Campus France. Attention, ce choix est définitif.

Cliquez pour soumettre votre dossier à Campus France Japon.

2 - L'espace Campus France vérifie mon dossier

+

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 1

Je crée mon compte sur le site « Etudes en France » et complète le formulaire en ligne

14. Vérifiez que tout est complet et soumettez votre dossier à l'Espace Campus France :

Je vérifie que tout est complet, et je complète si besoin

Mes informations personnelles
Ma situation personnelle
Mon parcours et mes diplômes
Mes compétences linguistiques

Complet
Complet
Complet

Accéder à la section
Accéder à la section
Accéder à la section



Attention il faut prendre connaissance des prérequis relatifs à votre projet d'étude

Mon projet d'études principal

Sophia University - ESSEC - Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales
ESSEC - Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales ESSEC
Site de Cergy
Complet

Accéder à la section

**Cocher et soumettre
le dossier**

Je relis mon dossier et je confirme mon choix auprès de mon espace Campus France



Attention, après la soumission de votre dossier, vous ne pourrez plus le modifier !

- J'ai bien relu mon dossier et je certifie l'exactitude des informations qu'il contient
- Je certifie avoir pris connaissance des prérequis relatifs à mon projet d'étude

Je confirme mon choix définitif auprès de l'Espace Campus France



Vérifiez que toutes les informations sont correctes et justificatifs sont bien attachés, avant de soumettre votre dossier.
Après la soumission de votre dossier, vous ne pourrez plus le modifier.

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 1

Je crée mon compte sur le site « Etudes en France » et complète le formulaire en ligne

15. Si mon dossier est complet, il sera validé par Campus France, et un e-mail de notification me sera envoyé.

Je relis mon dossier et je confirme mon choix auprès de mon espace Campus France

 Attention, après la soumission de votre dossier, vous ne pourrez plus le modifier !

J'ai bien relu mon dossier et je certifie l'exactitude des informations qu'il contient


Je certifie avoir pris connaissance des prérequis relatifs à mon projet d'étude

Je confirme mon choix définitif auprès de l'Espace Campus France

 Votre dossier a bien été soumis auprès de votre Espace Campus France

- Merci de vous reconnecter régulièrement pour suivre l'avancement de votre dossier
- Vous recevrez des informations de suivi sur votre messagerie personnelle

Message qui apparaît
après soumission

 Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à faciliter les démarches des étudiants souhaitant suivre des études supérieures en France et sans opposition de votre part, à permettre de vous contacter par la suite pendant vos études en France et une fois vos études achevées.



Si votre dossier n'est pas complet, votre dossier sera renvoyé avec la mention « **à corriger** » signalée en rouge dans chaque partie nécessitant des corrections.

Dans ce cas, merci d'effectuer les corrections nécessaires et de **soumettre à nouveau votre dossier.**

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 2

Une fois mon dossier validé par Campus France, je règle les frais de procédure par virement

1. Une fois mon dossier validé, je reçois une demande de paiement par e-mail, incluant le montant à régler (15 600¥) et les coordonnées bancaires nécessaires pour le virement.

Je suis accepté

▲ Demande de paiement

Bonjour Hanako CAMPUS

Vous avez constitué un dossier sur l'application « Etudes en France ». Nous vous informons que les frais de dossier se montent à 15600.00 Yen.

Ils ne sont pas remboursables, même en cas de désistement, de non-admission ou de refus de visa.

Le paiement est à effectuer par virement bancaire sur le compte en banque suivant :

Références du compte :

Bank : 三井住友銀行 / MUJI / BNP Paribas

Branch : 東京支店 / Tokyo Branch

Account type : 当座預金 / Current Account

Account holder name : 東京大学国際交流センター / CAMPUS FRANCE / INSTITUT FRANCAIS DU JAPON

Account number : 103451

IMPORTANT : N'oubliez pas de déclarer votre paiement en cliquant sur " Je déclare mon paiement " dans l'onglet correspondant dans votre compte " Etudes en France ".

* Si le prénom du payeur est différent du nom de l'étudiant, merci de bien l'indiquer lors de la déclaration.

* Si vous effectuez le virement en liquide depuis un distributeur automatique, merci de conserver le reçu.

* **ATTENTION : ce compte ne peut être utilisé que pour des virements depuis un compte bancaire japonais.** Si vous souhaitez effectuer le virement depuis un compte bancaire étranger, merci de nous contacter à l'adresse tokyo@campusfrance.org.

Cordialement,

Votre Espace Campus France

(Ce message a été envoyé automatiquement. Merci de ne pas y répondre.)

[Je déclare mon paiement](#)



Il ne sera procédé à aucun remboursement des frais en cas d'erreur lors du paiement. Avant de procéder au paiement, merci de bien vérifier votre statut et le montant des frais de procédure dont vous devez vous acquitter.

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 2

Une fois mon dossier validé par Campus France, je règle les frais de procédure par virement

2. J'effectue le paiement par virement depuis un distributeur, un guichet de ma banque ou en ligne.



Si le paiement est effectué depuis un compte tiers, veuillez indiquer le nom et le numéro de compte « Etudes en France » comme débiteur (ex : JP22-01399 – CAMPUS Hanako)



3. Je déclare mon paiement sur mon compte « Etudes en France » :


Je suis accepté

▲ Demande de paiement
Bonjour Hanako CAMPUS,
Vous avez constitué un dossier sur l'application « Etudes en France ». Nous vous informons que les frais de dossier se montent à 15600.00 Yen.
Ils ne sont pas remboursables, même en cas de désistement, de non-admission ou de refus de visa.
Le paiement est à effectuer par virement bancaire sur le compte en banque suivant :

Références du compte :
Bank : ビーエスビーパシバ / BNP Paribas
Branch : 東京(17447) / Tokyo Branch
Account type : 当座預金 / Current Account
Account holder name : キャンパスフランスジャポン / CAMPUS FRANCE - INSTITUT FRANCAIS DU JAPON
Account number : 1094511

IMPORTANT : N'oubliez pas de déclarer votre paiement en cliquant sur "Je déclare mon paiement" dans l'onglet correspondant dans votre compte "Etudes en France".

* Si le prénom du payeur est différent du nom de l'étudiant, merci de bien l'indiquer lors de la déclaration.
* Si vous effectuez le virement en liquide depuis un distributeur automatique, merci de conserver le reçu.

* **ATTENTION : ce compte ne peut être utilisé que pour des virements depuis un compte bancaire japonais.** Si vous souhaitez effectuer le virement depuis un compte bancaire étranger, merci de nous contacter à l'adresse tokyo@campusfrance.org .

Cordialement,
Votre Espace Campus France

(Ce message a été envoyé automatiquement. Merci de ne pas y répondre.)

Je déclare mon paiement ←

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 2

Une fois mon dossier validé par Campus France, je règle les frais de procédure par virement

3. Je déclare mon paiement sur mon compte « Etudes en France » :

Moyen de paiement * :

Virement


Date à laquelle vous avez effectué votre paiement * :

 format:jj/mm/aaaa

Nom du payeur * :

 Pour les paiements par chèque et par virement bancaire, il s'agit du titulaire du compte

Banque, ville, agence bancaire * :

 Saisissez le nom de la banque du titulaire du compte (ou de celle dans laquelle vous avez effectué votre dépôt dans le cas liquide), ainsi que la ville et le nom (ou numéro) de l'agence bancaire

Référence du paiement * :

 Pour le paiement par virement bancaire, saisissez la référence du virement communiquée par la banque

Enregistrer 

Annuler x

Entrez les informations relatives à votre virement et vérifiez bien qu'il n'y ait pas d'erreurs.



Attention !

Déclarer le paiement ne signifie pas effectuer votre paiement en ligne : la déclaration doit être effectuée après le paiement par virement depuis votre banque.

Guide de procédure en ligne « Etudes en France »

Etudiants en mobilité encadrée

Etape 3

Je reçois un message de confirmation de Campus France et je procède à ma demande de visa auprès du Service des Visas de l'Ambassade de France à Tokyo

1. Lorsque mon paiement validé par Campus France, je reçois un e-mail de confirmation.



La finalisation de votre dossier par Campus France peut prendre quelques jours : vous recevrez ce message dans un délai **d'une semaine** après la validation du paiement.

Ne contactez Campus France que si vous n'avez rien reçu après une semaine !

2. Je procède à ma demande de visa auprès du Service des visas de l'Ambassade de France à Tokyo.

- Votre procédure « Etudes en France » doit être terminée avant le dépôt de la demande de visa.
- Vérifiez les documents nécessaires à la demande de visa sur le [site de France Visas](#).
- Prenez rendez-vous sur le [site de réservation](#) de l'Ambassade de France au Japon.

Du 12 juin au 28 août 2024, des créneaux de réservation dédié aux les étudiants en mobilité encadrée seront attribué tous les mercredis entre 9h00 et 12h00.

Une fois la procédure terminée, le lien dédié à la réservation pour les étudiants en mobilité encadrée sera envoyé via la messagerie « Etudes en France ».